

Incontournables



Services Obsèques Capital Obsèques

Les **I**ncontournables offrent la solution
pour soulager vos proches



Pour soulager vos proches financièrement et leur éviter de tout avoir à organiser dans des moments particulièrement douloureux, découvrez nos solutions obsèques.

■ Services Obsèques : pour que tout soit organisé à l'avance et que vos volontés soient respectées

■ Pour soulager vos proches

Les détails matériels sont prévus à l'avance dans le contrat Services Obsèques. Vous libérez ceux que vous aimez des formalités les plus pénibles : démarches auprès de la mairie et des autorités de police, obtention des permis d'inhumation et des autorisations de transport, prise en charge sanitaire, cortège, concession, règlement des taxes diverses... tout est déjà organisé.

■ Tout se passe exactement selon vos souhaits

Obsèques civiles ou religieuses, inhumation ou crémation, cimetière, dispositions particulières (musique ou textes à lire lors de la cérémonie, fleurs préférées...), personnes indispensables à prévenir... nous nous engageons à faire respecter vos choix. Vous avez l'assurance que tout sera fait comme vous le souhaitez, quoi qu'il arrive.

■ Vous payez une cotisation en fonction de votre âge à la souscription du contrat

VOTRE ÂGE*	COTISATIONS MENSUELLES	COTISATION UNIQUE
MOINS DE 50 ANS	14,50 €	4 085 €
50 À 54 ANS	17,05 €	4 255 €
55 À 59 ANS	20,40 €	4 450 €
60 À 64 ANS	24,90 €	4 630 €
65 À 69 ANS	31,15 €	4 805 €
70 À 74 ANS	39,95 €	4 970 €
75 À 80 ANS	56,30 €	5 155 €
81 À 85 ANS	—	5 275 €

*Votre âge = année d'adhésion - année de naissance.



■ Capital Obsèques : pour financer vos obsèques

■ Capital Obsèques est un contrat très souple

Vous pouvez y adhérer sans formalité médicale, en signant simplement une déclaration de bonne santé. L'adhésion est ouverte jusqu'à 80 ans et **vos cotisations n'augmentent pas avec l'âge**. Capital Obsèques est une garantie de confort pour vos proches. Ils pourront faire face aux dépenses liées à vos obsèques.

■ Un large choix de montants de capital

Les obsèques coûtent en moyenne entre 2 500 et 3 500 € sans compter les frais annexes de type monument, plaques, cérémonie...

Capital Obsèques s'adapte à toutes les situations et vous propose un choix de 10 montants de capital (de 1 515 à 15 150 €, par tranches de 1 515 €). Celui-ci est versé aux bénéficiaires que vous avez désignés dans le contrat.

■ Vous payez une cotisation en fonction du montant choisi et de votre âge à la souscription

Cotisations mensuelles 2011

VOTRE ÂGE*	1 515 €	3 030 €	4 545 €	6 060 €	7 575 €	9 090 €	10 605 €	12 120 €	13 635 €	15 150 €
JUSQU'À 50 ANS	4,50 €	9,00 €	13,50 €	18,00 €	22,50 €	27,00 €	31,50 €	36,00 €	40,50 €	45,00 €
51 À 55 ANS	5,40 €	10,80 €	16,20 €	21,60 €	27,00 €	32,40 €	37,80 €	43,20 €	48,60 €	54,00 €
56 À 60 ANS	6,60 €	13,20 €	19,80 €	26,40 €	33,00 €	39,60 €	46,20 €	52,80 €	59,40 €	66,00 €
61 À 65 ANS	8,25 €	16,50 €	24,75 €	33,00 €	41,25 €	49,50 €	57,75 €	66,00 €	74,25 €	82,50 €
66 À 70 ANS	10,50 €	21,00 €	31,50 €	42,00 €	52,50 €	63,00 €	73,50 €	84,00 €	94,50 €	105,00 €
71 À 75 ANS	13,75 €	27,50 €	41,25 €	55,00 €	68,75 €	82,50 €	96,25 €	110,00 €	123,75 €	137,50 €
76 À 80 ANS	18,65 €	37,30 €	55,95 €	74,60 €	93,25 €	111,90 €	130,55 €	149,20 €	167,85 €	186,50 €

*Votre âge = année d'adhésion - année de naissance.

Exemples concrets

Vous avez 67 ans et voulez tout organiser à l'avance. Vous optez pour **Services Obsèques**. Pour plus de tranquillité, vous choisissez de régler en une seule fois : votre cotisation unique est de 4 805 €.

Vous voulez que vos proches soient soulagés de tout et que vos volontés soient respectées. Vous choisissez de souscrire à **Services Obsèques**. Vous avez 64 ans et votre cotisation mensuelle est alors de 24,90 €. Comme vous êtes prévoyant, vous souscrivez également une garantie **Capital Obsèques** pour que vos proches perçoivent un capital de 1 515 €, pour une cotisation mensuelle de 8,25 €. Au total, vous réglez 33,15 € et vous avez vraiment l'esprit tranquille.



Paroles de conseiller

Votre Conseiller est un expert. N'hésitez pas à prendre contact avec lui pour souscrire vos contrats Capital Obsèques et Services Obsèques. Appelez-le au 01 58 82 62 06.

Pourquoi préparer ses obsèques à l'avance ?

Les raisons sont nombreuses et propres à chacun : certains le font pour épargner à leurs proches tous les soucis d'organisation, d'autres pour s'assurer que tout se passera comme ils le souhaitent, d'autres encore pour que leur entourage n'ait pas à supporter le coût de leurs obsèques ...

Quelle formule choisir ?

C'est très simple : si l'on souhaite que ses proches reçoivent un montant pour qu'ils puissent faire face à la dépense, alors il faut opter pour Capital Obsèques. Si l'on préfère les libérer de tous les soucis d'organisation dans le respect de ses volontés, il vaut mieux choisir Services Obsèques. Enfin, pour une protection maximale, la souscription des deux formules est la meilleure solution.

Comment avoir l'assurance que ses volontés seront respectées ?

Les volontés précisées par nos assurés dans leur contrat Services Obsèques ne peuvent en aucun cas être modifiées par leurs proches.

Comment faire pour adhérer ?

- 1- Complétez la demande d'adhésion en indiquant clairement vos coordonnées et en choisissant votre formule : Services Obsèques, Capital Obsèques ou les deux.
 - 2- Pour **Services Obsèques**, reportez-vous aux "Dispositions générales valant notice d'information" pour connaître le détail des prestations garanties. Si vous avez des souhaits particuliers, vous pouvez les exprimer directement sur la demande d'adhésion ou par courrier. Nous vous ferons parvenir alors une proposition spécifique.

Pour **Capital Obsèques**, choisissez le montant du capital. Indiquez clairement votre (vos) bénéficiaire(s). N'oubliez pas de cocher votre déclaration de bonne santé.
- 3- Après avoir daté et signé, glissez le 1^{er} feuillet auto-copiant de votre demande d'adhésion dans l'enveloppe retour jointe, déjà affranchie.
- 4- Conservez votre exemplaire.
- 5- Vérifiez une dernière fois que votre demande d'adhésion est complète.



Que se passe-t-il après avoir retourné mon bulletin d'adhésion ?

Si votre dossier est complet, tout va très vite. Vous recevez votre certificat d'adhésion. Pour **Services Obsèques**, il est accompagné d'une carte personnalisée où figure le numéro de téléphone du service d'assistance 24h/24 à contacter, préalable obligatoire pour la réalisation des garanties. Nous vous conseillons fortement de le communiquer dès réception à vos proches qui auront à s'en servir.

Incontournables



**Parce qu'être attentif à vos besoins,
c'est notre métier :**

Santé :

vous bénéficiez d'une complémentaire santé sur mesure.

Protection Décès :

vous protégez financièrement ceux que vous aimez.

Dépendance Sérénilys II :

vous conservez votre autonomie financière et matérielle.

Capital Décès :

vous préparez la transmission de votre patrimoine.

Capital Obsèques et Services Obsèques :

vous soulagez vos proches le moment venu.

*Des produits de prévoyance et de santé
spécialement conçus pour votre
protection et celle de vos proches.*

En savoir plus

■
Votre Conseiller au
01 58 82 62 06

■
Sur notre site
www.novalistaitbout.com

NOVALIS